

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

**Objet :** Examen de la gestion de la ville de Sceaux par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France (exercice 2009 - 2013) – débat relatif au rapport d'observations définitives et à la réponse de la Ville

Séance du 26 mars 2015  
Convocation du 20 mars 2015  
Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quinze, le vingt-six mars à 19 h 38 les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mmes Chantal Brault, Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, MM. Philippe Tastes, Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron,  
M. Jean-Pierre Riotton, Mmes Liza Magri, Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, M. Othmane Khaoua, Mmes Catherine Lequeux, Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre,  
Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Hervé Douceron, Mme Claude Debon

Etaient représentés :

M. Jean-Philippe Allardi par Mme Chantal Brault,  
Mme Monique Pourcelot par M. Francis Brunelle,  
M. Thierry Legros par Mme Isabelle Drancy,  
M. Thibault Hennion par M. Philippe Laurent

Etait excusé :

M. Christian Lancrenon

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 26 mars 2015

**OBJET** : Examen de la gestion de la ville de Sceaux par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France (exercice 2009 - 2013) – débat relatif au rapport d'observations définitives et à la réponse de la Ville

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des juridictions financières, notamment son article L243-5,

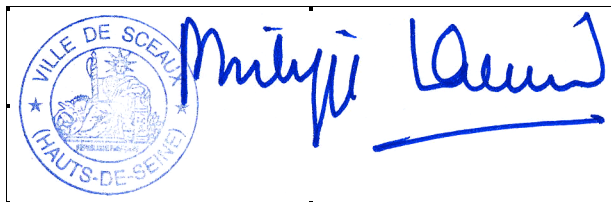
Vu le rapport comportant les observations définitives arrêtées par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France sur la gestion de la commune au cours des exercices 2009 et suivants,

Vu la réponse de la Ville jointe à ce rapport,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du débat relatif au rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France de la gestion des communes au titre des exercices 2009 et suivants et son annexe.

Et ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme  
le maire

The image shows a blue ink signature, "Philippe Laurent", written over a circular official seal. The seal contains the text "VILLE DE SCEAUX" at the top and "HAUTS-DE-SEINE" at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style and is underlined with a horizontal line.